



Bilan 2020-2021

Recettes :	6 828.95 €
Dépenses :	5 548.63 €
<u>Bénéfice de</u>	886.32 €. (pour l'année 2019/2021 : déficit de -1 421.64€)

Les différentes ressources de l'APE en 2020-2021

Les différentes ventes menées pour l'année 2020-2021

<i>En Novembre</i>	Vente de Madeleines BIJOU	<i>BÉNÉFICE de 155.80€</i>
<i>En décembre</i>	Vente de Chocolat – Alex Olivier	<i>BÉNÉFICE de 544.34€</i>
<i>En mai</i>	Vente de Madeleines BIJOU	<i>BÉNÉFICE de 177.10€</i>

Les subventions

Chaque année nous demandons une subvention auprès des 3 Mairies.

Subvention de GOURGE (en novembre) :	200€
Subvention de PRESSIGNY (en décembre) :	280€
Subvention d'AUBIGNY (en janvier) :	110€

Les cotisations

L'APE demande, chaque année, une cotisation aux parents (en fonction du nombre d'enfant dans le foyer) : 18€ pour 1 enfant, 25€ pour 2 enfants et 30€ pour 3 enfants et plus.

Nous avons donc reçu un total de **570€**

Dons

Nous avons également reçu un don de 30 € pour le prêt des Tivolis de l'APE.

Les actions financées en tout ou partie par l'APE en 2020-2021

Achat de masques pour les primaires pour **332.33€**

Participation financière pour le spectacle organisé par les enseignants (à confirmer pour le montant)

Participation comme chaque année à la cotisation USEP des enfants du RPI :

Maternelle : **101.01€**

Primaire : **192.40€**

Aucune rencontre USEP n'a pu être faite mais les enseignants ont pu emprunter du matériel.

Commentaire sur le bilan 2021-2022

2020-2021 a été une année marquée par le COVID qui a limité à la fois les actions de l'APE et de l'école. Aussi, les actions financées ou cofinancées par l'APE ont été moins nombreuses qu'en année « normale », ce qui a permis de dégager, cette année, un bénéfice.

La menace du COVID s'éloignant, 2021-2022 s'annonce comme une année qui devrait être plus riche en animations, sorties, actions organisées par l'APE ou les écoles de Gourgé et Pressigny.

Le bénéfice réalisé en 2020-2021 (en + des fonds qui seront collectés en 2021-2022) serviront à financer ou cofinancer les actions qui seront menées cette année 2021-2022

Cela a commencé dès le mois d'octobre avec une participation de l'APE (prise en charge du coût du transport) à la sortie scolaire des maternelles au Zoo de Doué la Fontaine, le 5 octobre dernier.

Nous en sommes très heureux !

Nous espérons que cela ne soit qu'un début, et que 2021-2022 soit à nouveau une année riche de projets d'animations et de sorties auxquels l'APE pourra apporter sa petite pierre !